



30/03/2026

APPEL À CANDIDATURES : REJOIGNEZ LE CONSEIL DES SAGES DE MONTIVILLIERS

Dans le cadre de son engagement en faveur de la démocratie participative, la Ville de Montivilliers lance un appel à candidatures pour le renouvellement de son Conseil des Sages. Les habitants de plus de 55 ans souhaitant s'investir dans la vie locale sont invités à déposer leur dossier du 30 mars au 30 avril 2026.

Créé en 2024, le Conseil des Sages est une instance consultative qui permet aux habitants de plus de 55 ans de s'impliquer activement dans la vie citoyenne et de contribuer aux réflexions sur les projets structurants de la commune. Pensé comme un espace d'échanges et de concertation, il valorise l'expérience et le regard des aînés sur les enjeux locaux.

Depuis sa création, ses membres ont notamment participé à l'élaboration de la charte de l'urbanisme et ont contribué aux démarches ayant conduit à la reconnaissance de Montivilliers en tant que « Ville amie des aînés ».

Arrivé au terme de son premier mandat, le Conseil des Sages a présenté son rapport d'activités lors du Conseil municipal du mois de février 2026. Fort de ce bilan, la Ville lance désormais un nouvel appel à candidatures afin de constituer le prochain Conseil des Sages, prêt à poursuivre et enrichir cette dynamique participative.

Pour candidater, il faut :

- Résider à Montivilliers ;
- Être âgé·e de plus de 55 ans ;
- Être inscrit·e sur les listes électorales ;
- Souhaiter s'engager pour sa commune et participer à la vie locale.

Les candidatures peuvent être déposées :

- En ligne : via le formulaire disponible sur le site de la Ville de Montivilliers ;
- En mairie : en retirant un dossier de candidature dans les accueils municipaux.

Dépôt des candidatures ouvert du 30 mars au 30 avril 2026.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr